2021

Le Bulletin de l'ANOLiR

ANOLiR

LINGUISTES DE RÉSERVE

Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve
Créée le 5 octobre 1928,
affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
et à l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre

---

© ANOLiR

PUBLICATIONS 2021

En 2021 **notre association a publié** :

- le **Bulletin 2020** en début d'année ;
- Une **Lettre de l'ANOLiR ;**
- Un **annuaire.**

Ces documents ont été envoyés :

- *Au format papier à tous les membres à jour de cotisation ne disposant pas d'une connexion Internet ;*
- *Au format électronique à tous les membres à jour de cotisation disposant d'une connexion Internet ;*

Si vous n'avez pas reçu l'un de ces documents, n'hésitez pas à le demander.

(adresse en 4° de couverture)

AVERTISSEMENT

Les articles reproduits dans ce bulletin paraissent sous la seule responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'ANOLiR ; cette dernière s'exprime à travers ses responsables élus et mandatés par le Conseil d'Administration ou le Bureau.

Dans un souci d'intérêt pour le lecteur, toutes les opinions peuvent être exprimées à condition qu'elles respectent un code de bonne conduite, dans lequel toute diffamation ou attaque personnelle sont notamment exclues.

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT — ***P. 7***

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION — ***P. 9***

- **In memoriam 2021** — **P. 11**
  Colonel IRAT (H) Pierre Jacquot
  Lieutenant-colonel IRAT-ORSEM (H) Lucien GUILLERME
- **Promotions et nominations** — **P. 13**
  Légion d'Honneur (promotion de novembre 2020) — ***P. 14***
  Ordre National du Mérite (promotion d'octobre 2020) — ***P. 15***
  Mesures nominatives 2021 — ***P. 16***
- **Militaria 2021** — **P. 17**
  Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

HISTOIRE DES INTERPRETES MILITAIRES — ***P. 19***

Ces articles sont réservés aux membres de l'association à jour de cotisation

- **François Jaffrennou, dit Taldir : chez les Sphynx**
  Lieutenant-colonel IRAT (H) Pierre POUSSIN
- **François Jaffrenou, dit Taldir : chez les Sphynx (parties 2 et 3)**
  Capitaine (OLRAT) Vianney MARTIN
- **1914 : l'interprète-Lieutenant de réserve Marcel GOBIN (1885-1939)**
  Général (2S) Philippe AUGARDE
- **Ambassadeur et germaniste : l'interprète-Capitaine Amé LEROY (1879-1968)**
  Général (2S) Philippe AUGARDE

LES LINGUISTES MILITAIRES ÉCRIVENT — *P. 20*

- **Petits d'homme et petits d'animaux** — **P. 21**
  Les noms désignant des animés en bosniaque-croate-monténégrin-serbe (BCMS)
  Lieutenant-colonel (OLRAT) Aleksandar STEFANOVIC
  Recension par le Lieutenant-colonel (OLRAT)
  Jean-Louis TROUILLON
- **Lieutenant-Colonel (OLRAT) Jean-François AMBLARD : OPERATION TANNENBAUM** — **P. 24**
  Recension par le Capitaine de corvette (RC) Christophe DESBOIS
- **La traduction de qualité** — **P. 25**
  Colonel (H) Donatien LEBASTARD (OLRAT ORQLE Expert)
- **Algérie : Mission controversée sur la mémoire de la guerre d'Algérie** — **P. 32**
  Lieutenant-colonel (OLRAT) Michel KLEN

L'ANOLiR — *P. 36*

- **Boutique** — **P. 36**
- **Bulletin d'adhésion** — **P. 38**
- **Notre association, notre médaille** — **P. 39**

LE MOT DU PRESIDENT

Photo © Denys Chappey

Chère/cher camarade,

Notre pays sort d'une année extrêmement difficile.
Ses forces armées, modèle de résilience, ont fait face et ont démontré toutes leurs capacités à aider la nation à se sortir des pires situations.
A leur image, à notre modeste niveau, nous avons refusé de céder à la facilité, et n'avons fait qu'une seule concession à la pandémie : nous avons dû, contraints et forcés, renoncer à notre voyage d'étude en Espagne, en 2020 et en 2021.
Ce n'est que partie remise, et si la situation au printemps 2022 nous l'interdit à nouveau, nous réitèrerons en 2023.
Ceci mis à part, nous avons tenu nos séances de CA et notre assemblée générale en temps voulus, et par là même nous avons appris à tenir nos instances en distanciel – nous envisageons même d'élargir la participation à notre prochaine assemblée générale par ce biais; nous avons maintenu le rythme de nos publications, de nos achats de militaria, et de nos participations à des consultations nationales – et bien entendu, de nos relations avec le commandement et les fédérations nationales auxquelles nous appartenons.
En octobre 2020 et juin 2021, nous avons même, comme en 2019, repris entièrement à notre compte l'organisation du stage PERFOSOL, à Metz puis à Lyon. A chaque fois, un officier de marque, une responsable administrative et un responsable pédagogique ont relevé le défi et, soutenus par la DRHAT Réserve, ont mis sur pied de A à Z, bénévolement, une semaine de formation linguistique de haut niveau pour une douzaine de linguistes : il s'agit là d'un cas unique à notre connaissance dans l'armée de Terre. La prochaine édition aura lieu en octobre 2022.

Qu'en sera-t-il des 12 mois à venir ? Bien malin qui pourra le dire : 4° vague de la pandémie, ralentissement des contaminations grâce aux vaccins, multiplication, au contraire, du fait des variants ? Tous les scénarios sont envisageables. Une certitude toutefois : notre association et ses administratrices et administrateurs sont résolus à aller de l'avant et à ne pas se laisser dicter leur conduite par cette crise sanitaire.

Dans un autre ordre d'idée, cet été verra le renouvellement d'un grand nombre de nos dirigeants : CEMA, DIAR, CEMAT et DRAT passent tous le flambeau. A la rentrée, il nous faudra donc restaurer les contacts avec nos autorités et faire connaitre mieux encore notre spécialité et notre association. Votre appui dans ces démarches est un élément clé de leur succès. Adhérez, et faites adhérer, à l'ANOLiR : c'est la plus belle preuve de soutien que vous pouvez nous adresser.

Bon courage à toutes et tous,
Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles Bertin

© ANOLiR

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

In memoriam 2021
Les camarades qui nous ont quittés cette année

Promotions et nominations

Légion d'Honneur
Promotion de novembre 2020

Ordre National du Mérite
Promotion d'octobre 2020

Mesures nominatives 2021

Militaria 2021
Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

IN MEMORIAM 2021

par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Nous avons appris avec près de 2 ans de retard le décès de notre camarade le

Lieutenant-colonel IRAT-ORSEM (H) Lucien GUILLERME

survenu le 24 juillet 2019.
Expert-comptable, commissaire aux comptes, Lucien était officier de l'Ordre national du mérite, et titulaire de la Médaille des services militaires volontaires échelon or.
Membre de l'ANOLiR de très longue date, il avait à plusieurs reprises fait des dons généreux à notre association, ce qui lui avait valu le titre de **Membre bienfaiteur**.
3° degré d'anglais, il avait participé aux différents stages de perfectionnement à l'EIREL puis au CFIAR jusqu'à son admission à l'honorariat.
Né en 1935, il s'est éteint à l'âge de 84 ans, à Paris dans le 12° arrondissement.
Les plus anciens d'entre nous se souviendront du célibataire endurci, fluet et souriant, et de son sens de l'humour.

****

Nous avons été tardivement informés du décès de notre camarade

le Colonel IRAT (H) Pierre Jacquot

survenu le 23 avril dernier, dans sa 89° année.
Les obsèques ont été célébrées le 29 avril mais l'ANOLiR, n'ayant pas été prévenue à temps, n'a pu y être représentée.

Né le 04 aout 1932 et demeurant à Montbozon (70), Pierre était professeur d'allemand en retraite, et CML3 dans cette langue.
Chevalier de l'ONM, titulaire de la MSMV Or depuis 1993, il était par ailleurs ancien d'AFN et décoré de la Croix du Combattant.
Colonel depuis 1986, **administrateur de l'ANOLiR pendant de longues années**, il avait notamment participé à notre CA de Besançon en 1998 et, plus récemment, à celui organisé en Suisse à Alpnach en 2012 (photo ci-dessus).
Il avait par ailleurs contribué à un article consacré à J.J. Waltz/Hansi, interprète militaire pendant la 1° Guerre Mondiale et précurseur dans le domaine de la 'propagande à l'ennemi', que vous pouvez retrouver dans la partie réservée de notre site, à la page 'Articles historiques'.

L'ANOLiR présente à leur famille et à leurs proches ses plus sincères condoléances.

© ANOLiR

PROMOTIONS ET NOMINATIONS

© ANOLiR

LEGION D'HONNEUR
PROMOTION DE NOVEMBRE 2020

Ministère des armées
ARMÉE DE TERRE

Légion d'Honneur

JORF N°265 du 31 octobre 2020
Décret du 29 octobre 2020

Par décret du Président de la République […], sont promus ou nommés au titre de l'article […] fixant les contingents de croix de la Légion d'honneur […], les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

Au grade de chevalier

Jalaguier (Paul, Henri). Lieutenant-colonel, génie

À L'HEUREUX NOMMÉ,
L'ANOLIR PRESENTE SES PLUS VIVES FELICITATIONS

© ANOLiR

ORDRE NATIONAL DU MERITE
PROMOTION D'OCTOBRE 2020

Ministère des armées
ARMÉE DE TERRE

Ordre National du Mérite

JORF du 18 octobre 2018
Décret du 17 octobre 2020 portant promotion et nomination
NOR : ARMM2026409D

Par décret du Président de la République en date du 17 octobre 2020 […], sont promus ou nommés, […] les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

Au grade d'officier

Magnien de Magnienville (de) (Stanislas, René, Marie), colonel, arme blindée et cavalerie. Chevalier du 5 novembre 2008.
Nommick (Emmanuel, Georges, Ludwig), lieutenant-colonel, troupes de marine. Chevalier du 14 décembre 2002.
Platof (Jimmy, Patrick), lieutenant-colonel, groupe de spécialités état-major. Chevalier du 18 juin 2012.

Au grade de chevalier

Dias (Rui Manuel), lieutenant-colonel, matériel.
Persia (Christian, Lionel, Paul), commandant, groupe de spécialités état-major

AUX HEUREUX PROMUS ET NOMMES,
L'ANOLiR PRESENTE SES PLUS VIVES FELICITATIONS

© ANOLiR

MESURES NOMINATIVES - 2021

JORF du 1° janvier 2021 - Texte n°60

Décret du 30 décembre 2020
portant nomination et promotion dans la réserve opérationnelle

NOR : ARMH2036144D

Par décret du Président de la République en date du 30 décembre 2020, sont nommés ou promus dans la réserve opérationnelle les officiers de réserve […] dont les noms suivent :

ARMÉE DE TERRE

Corps technique et administratif de l'armée de terre

*Au grade de **lieutenant-colonel de réserve***

Pour prendre rang du 1er décembre 2020
Les commandants de réserve :
Souty (Patrick, Jean-Marie).

*Au grade de **capitaine de réserve***

Pour prendre rang du 1er décembre 2020
Les lieutenants de réserve :
Keusch (Patrice, Laurent, Marie).

MARINE NATIONALE

Corps des officiers de marine

*Au grade de **capitaine de frégate de réserve***

Pour prendre rang du 1er décembre 2020
Les capitaines de corvette de réserve :
Bois (Carl, Marie, Auguste).

AUX HEUREUX PROMUS ET NOMMÉS,
L'ANOLiR PRÉSENTE SES PLUS VIVES FÉLICITATIONS

MILITARIA 2021

Par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Du fait du décalage de la date de publication de notre Bulletin, 18 mois se sont écoulés depuis le compte-rendu 'militaria' précédent. Pour autant, cette longue période n'aura pas permis d'enrichir nos collections au rythme des années précédentes.

Pièces d'équipement

Commençons par le plus spectaculaire. Nous avons eu la chance de mettre la main sur un article unique : un étui à cigarettes personnalisé, décoré du sphinx des interprètes réglementaire pendant la 1°Guerre Mondiale. Cette pièce d'artisanat de tranchée, à n'en pas douter, a été faite par (ou pour) un interprète attaché au corps expéditionnaire russe, comme en témoignent les autres éléments décoratifs, notamment les drapeaux français et russe entrecroisés pour célébrer la visite du président Félix Faure en Russie en aout 1897, avec pose de la première pierre du troisième pont fixe sur la Neva à Saint-Pétersbourg : le pont de la Trinité (Troitski) ; l'ordre de Ste Anne (certainement…), une croix rouge à 4 branches et 2 épées ; et peut-être une figure de saint Georges.

Documents iconographiques

Quatre rares documents sont venus enrichir nos collections : deux cartes postales, une photo et une gravure.
Une carte postale, très rare, représente des militaires sur les escaliers de la Polyclinique Leclerc à Berck, pendant la 1° Guerre Mondiale. C'est dans ce bâtiment, rebaptisé 'Caserne Joffre', qu'étaient logés les interprètes militaires suivant les cours de l'école d'interprètes près l'armée britannique à partir de 1915.
Une autre met en scène les interprètes du *'camp indo-chinois d'Angoulême'* en 1918. On distingue sur leurs tenues de nombreux insignes d'interprètes.

La photo est celle d'un interprète militaire d'arabe en grande tenue, à cheval, à Ouargla en Algérie. L'année n'est pas précisée, mais il pourrait s'agir d'une photo datant de la fin du XIX°/début du XX° siècle.
La gravure enfin représente le *'commandant [de la compagnie] des guides [interprètes de l'armée d'Angleterre]*, le capitaine Cuvelier, à qui notre responsable du Bulletin, le capitaine Vianney Martin a consacré un article en 2014.

Livres

Quatre livres enfin nous ont paru dignes d'intérêt.
Par ordre chronologique, le premier ouvrage (1855) est un précis linguistique de russe, valaque, turc et français à l'usage des interprètes militaires au Moyen-Orient. Les auteurs

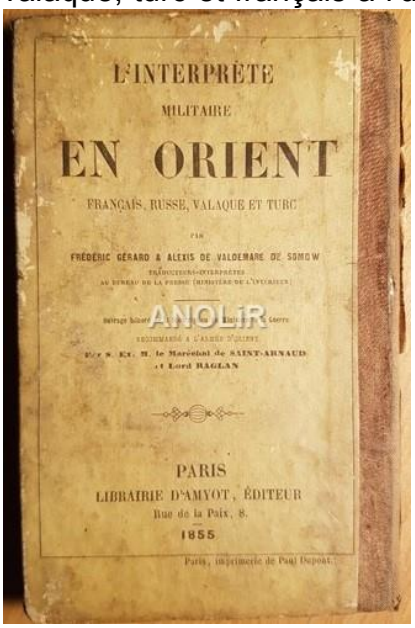

en sont deux traducteurs-interprètes du ministère de l'intérieur, et le dictionnaire est *'recommandé à l'Armée d'Orient'*.
Le deuxième est une autobiographie illustrée publiée en 1918. Maurice Dekobra, de son vrai nom Ernest Tessier, a commencé sa carrière d'écrivain en racontant ses souvenirs d'interprète militaire dans un ouvrage consacré aux Sammies américains. Il fut ensuite l'écrivain français le plus lu de l'entre-deux-guerres…

Le troisième est un exemplaire de 1932 du *'Bulletin de l'Association Générale des Officiers Interprètes de Réserve (AGOIR)'*, premier nom de notre association créée en 1928. On y trouve un rappel de cotisation (il y avait déjà, à l'époque, des retardataires…), ainsi que le nom du nouveau président, le commandant Robert Charles-Dumas (auteur à succès de romans d'espionnage à qui notre responsable du Bulletin, le capitaine Vianney Martin a également consacré un article), qui succède alors à Henry Zislin, interprète militaire de la 1° Guerre Mondiale et ami de Hansi.
Le quatrième enfin, intitulé *'Je me débrouille en anglais'*, a été rédigé en 1945 par Oscar Goldstein, *'polyglotte, ex-interprète militaire'*.

© ANOLiR

HISTOIRE DES INTERPRETES MILITAIRES

Ces articles sont réservés aux membres de l'association à jour de cotisation.
Ils sont disponibles sur notre site partie 'accès réservé/histoire'

François JAFFRENNOU, dit TALDIR :
chez les Sphynx
Lieutenant-colonel IRAT (H) Pierre POUSSIN

François JAFFRENNOU, dit TALDIR (parties 2 et 3) :
chez les Sphynx
Capitaine (OLRAT) Vianney MARTIN

1914 : l'interprète Lieutenant de réserve Marcel GOBIN (1885-1939)
Général (2S) Philippe AUGARDE

Ambassadeur et germaniste : l'interprète-Capitaine Amé LEROY (1879-1968)
Général (2S) Philippe AUGARDE

LES LINGUISTES MILITAIRES ÉCRIVENT

Les compétences des Linguistes Militaires, loin de se limiter à la connaissance des langues et cultures étrangères, sont multiples, cosmopolites, variées. Mais toujours, au cœur de leurs écrits, apparaît l'importance des langues – et des linguistes.

Lieutenant-colonel (OLRAT) Aleksandar STEFANOVIC
Petits d'homme et petits d'animaux
Les noms désignant des animés en bosniaque-croate-monténégrin-serbe (BCMS)
Recension par le LCL (OLRAT) Jean-Louis TROUILLON

Lieutenant-Colonel (OLRAT) Jean-François AMBLARD :
OPERATION TANNENBAUM
Recension par le Capitaine de corvette (RC) Christophe DESBOIS

La traduction de qualité
Colonel (H) Donatien LEBASTARD *(OLRAT ORQLE Expert)*

Algérie : Mission controversée sur la mémoire de la guerre d'Algérie
Lieutenant-colonel (OLRAT) Michel KLEN

LIEUTENANT-COLONEL (OLRAT) ALEKSANDAR STEFANOVIC
Petits d'homme et petits d'animaux Les noms désignant des animés en bosniaque-croate-monténégrin-serbe (BCMS)

Recension par le Lieutenant-Colonel OLRAT (H) Jean-Louis TROUILLON

Notre camarade le Lieutenant-Colonel Aleksandar Stefanovic nous propose un nouvel ouvrage, fruit de sa recherche universitaire. Derrière le titre *Petits d'homme et petits d'animaux, Les noms désignant des animés en bosniaque-croate-monténégrin-serbe (BCMS)* se cache un gigantesque travail minutieux et approfondi qui a donné droit, après soutenance devant un jury, à l'Habilitation à diriger des recherches (HDR), passage obligé pour tout Maître de conférences souhaitant accéder à la fonction de Professeur des Universités.

Cet ouvrage linguistique de 228 pages, divisé en cinq chapitres, illustré de 652 exemples tirés de 78 ouvrages, 11 quotidiens et hebdomadaires, 4 sites internet et 10 chaînes de télévision bosniaque, croate, monténégrine et serbe, accompagné de 371 notes de bas de page se termine, comme le veut la norme dans ce type de travaux, par une impressionnante bibliographie (38 grammaires et ouvrages normatifs, 57 dictionnaires et ouvrages assimilés, 108 articles de recherche). Un fort appréciable index alphabétique des unités lexicales étudiées permet enfin de retrouver rapidement dans le texte l'emplacement des éléments que l'on souhaite consulter : notre communauté de linguistes militaires pourra par exemple accéder ainsi facilement à partir de l'entrée *oficir* aux 28 occurrences de ce grade dans le texte ainsi que à l'analyse de ses diminutifs *oficirče, oficirčić* ou encore *oficirčići.*

Cette introduction montre bien qu'il s'agit là d'un travail hautement spécialisé que notre camarade souhaite toutefois explicitement voir consulté par un public dépassant le cadre étroit de rares spécialistes enfermés dans leur tour d'ivoire.
L'objectif semble atteint. Bien que ne possédant comme toute compétence en domaine slave que de modestes notions de russe, l'auteur angliciste de cette recension, mais tout de même lexicologue de formation, a pu suivre sans trop de peine la démarche analytique mise en œuvre tout au long des chapitres même si malheureusement les finesses de certaines analyses lui ont échappé. Le lectorat principal restera donc certainement constitué par la communauté des slavisants, ce qui ne saurait empêcher tout linguiste intéressé par les théories de la dérivation par suffixation de trouver ici matière à réflexion.

L'introduction présente évidemment le sujet énoncé dans le titre en précisant que les suffixes diminutifs constitueront la base de l'étude et, précision indispensable pour cette langue polystandardisée qu'est le BCMS (les raisons de cette appellation ont déjà été expliquées dans la recension de l'ouvrage précédent, *Les numéraux en BCMS,* recension que l'on peut toujours consulter sur notre site à l'adresse http://www.anolir.org/medias/files/numeraux-en-bosniaque-croate-montenegrin-serbe-lcl-a.-stefanovic.pdf), définit également que le support sera majoritairement la langue standard serbe

Le chapitre 1, *Les différents types de substantifs neutres en -e, -eta sous leur aspect diachronique*, démontre en particulier, s'il en était encore besoin, qu'une analyse linguistique a tout à gagner d'un appel à la philologie c'est-à-dire à la connaissance de l'évolution de la

langue. Les différentes possibilités de dérivation sont présentées et analysées : soit à partir d'un autre substantif, comme dans le cas du français *porc/porcelet*, soit à partir d'un adjectif comme dans le cas du français *petit/petitou*, soit encore à partir d'un verbe ou d'un participe comme dans le cas du français *nourri/nourrisson*. Les cas spécifiques du pluriel (le pluriel supplétif est largement utilisé dans le champ d'étude retenu) sont également étudiés.

Le chapitre 2, *Les formes au singulier des substantifs en -e, -eta et des substantifs utilisés pour exprimer leur pluralité sous leur aspect synchronique : caractéristiques grammaticales et sémantiques*, présente, outre le sujet explicite du titre, un intérêt majeur pour tout débutant en lexicologie dans la mesure où le paragraphe 2-3 constitue un véritable cours d'initiation à la diminution par dérivation dans ses aspects sémantiques, stylistiques et pragmatiques. De nombreux exemples illustrant la fonction de cette diminution (jeune âge, petitesse de taille, valeur affective positive ou négative en particulier) peuvent d'ailleurs être trouvés facilement par le lecteur en français ou autres langues.

Le chapitre 3, *Les quatre types de pluriels (supplétifs ou non) les plus productifs : en -a, en -ci, en -ad et en -ići*, est d'un abord beaucoup plus difficile pour qui ne pratique pas le BCMS même si certaines observations éveillent l'intérêt du lecteur en raison de leur spécificité montrant que même une langue indo-européenne recèle des surprises insoupçonnées.

Le chapitre 4, *Les accords avec les substantifs en -e, -eta et leurs pluriels supplétifs*, ravira les slavisants qui ont réussi à maîtriser le phénomène, surprenant pour un francophone, des accords entre mots à l'intérieur d'une même phrase, et pour reprendre les propres mots de notre camarade : « on peut en effet se heurter à quelques difficultés : on aura tantôt un accord grammatical tantôt un accord selon le sens et parfois même une combinaison des deux ». Les paragraphes 4-4 et 4-5 sur les accords avec les collectifs rappelleront aux anglicistes les possibilités d'accord sylleptique avec les collectifs tels que *government, police, family* et bien d'autres encore.

Le chapitre 5, *Quantification des substantifs en -e, -eta, de leurs pluriels supplétifs et leur distribution réciproque avec les numéraux*, annonce dès les premières lignes la difficulté de la tâche qui attend l'analyste : « Différentes possibilités de quantification numérique sont théoriquement possibles. [...] les conclusions des prescripteurs et créateurs de la norme actuelle sont dans certains cas en contradiction avec l'usage. [...] En résulte une grande confusion dans l'usage actuel » et ce d'autant plus que « (l')interprétation varie en effet souvent d'un locuteur natif interviewé à un autre ». Notre camarade réussit néanmoins à dégager deux grandes tendances concernant la quantification annoncée dans l'intitulé du chapitre.

L'impression dominante que laisse ce nouvel opus est, comme c'était déjà le cas avec le titre de l'ouvrage précédent, qu'un flou considérable semble gérer le fonctionnement du BCMS, tout au moins dans le sujet ici étudié. Aleksandar lui-même n'hésite d'ailleurs pas à parler d'un sentiment « d'insécurité linguistique ». Les modifications de type diachronique s'expliquent aisément puisqu'une langue évolue dans le temps, les modifications dans l'espace peuvent se comprendre dans ce cadre géopolitique particulier où la politique influence la linguistique : « Pour compliquer encore davantage la situation, certains linguistes décident d'après leur propre (récent?) sentiment de locuteurs natifs serbes ou croates ». Certaines modifications enfin relèvent du dialecte. Les grammairiens ne sont pas d'accord entre eux, les dictionnaires se contredisent parfois. De telles constatations ont amené notre camarade à dépasser parfois l'habituelle objectivité requise dans un tel contexte universitaire avec des prises de position, toujours prouvées toutefois. L'on citera à cet égard un court énoncé emprunté à la note 328 : « nous ne pouvons adhérer aux réflexions (des) grammairiens, pourtant réputés, réflexions qui en effet, d'une part par leur côté restrictif [...] et, d'autre part, par leur caractère insuffisamment précis [...] ne semblent pas refléter la réalité de la langue ».

Pour un regard extérieur, l'absence d'une norme « officielle » comme nous en connaissons une en France apparaît comme un obstacle difficilement surmontable pour qui voudrait se lancer dans une étude approfondie du BCMS. Ceci dit ladite norme n'empêche pas que l'usage domine parfois comme nous en avons de nos jours une illustration en français avec *le covid*, masculin plus fréquent que l'étymologiquement logique féminin *la covid* pourtant recommandé par l'Académie française, phénomène que le linguiste descriptif doit objectivement accepter même s'il le déplore parfois lorsqu'il est confronté à des aberrations telle celle de l'écriture dite inclusive.

Il nous faut une nouvelle fois féliciter notre camarade pour ce travail remarquable, d'ailleurs déjà apprécié à sa juste valeur par ses pairs, et qui ne manquera pas de venir en aide à tout étudiant de BCMS soucieux de maîtriser ce complexe système de diminution par dérivation.

ISSN 0079-0028
ISBN 978-2-7204-0661-4
24€

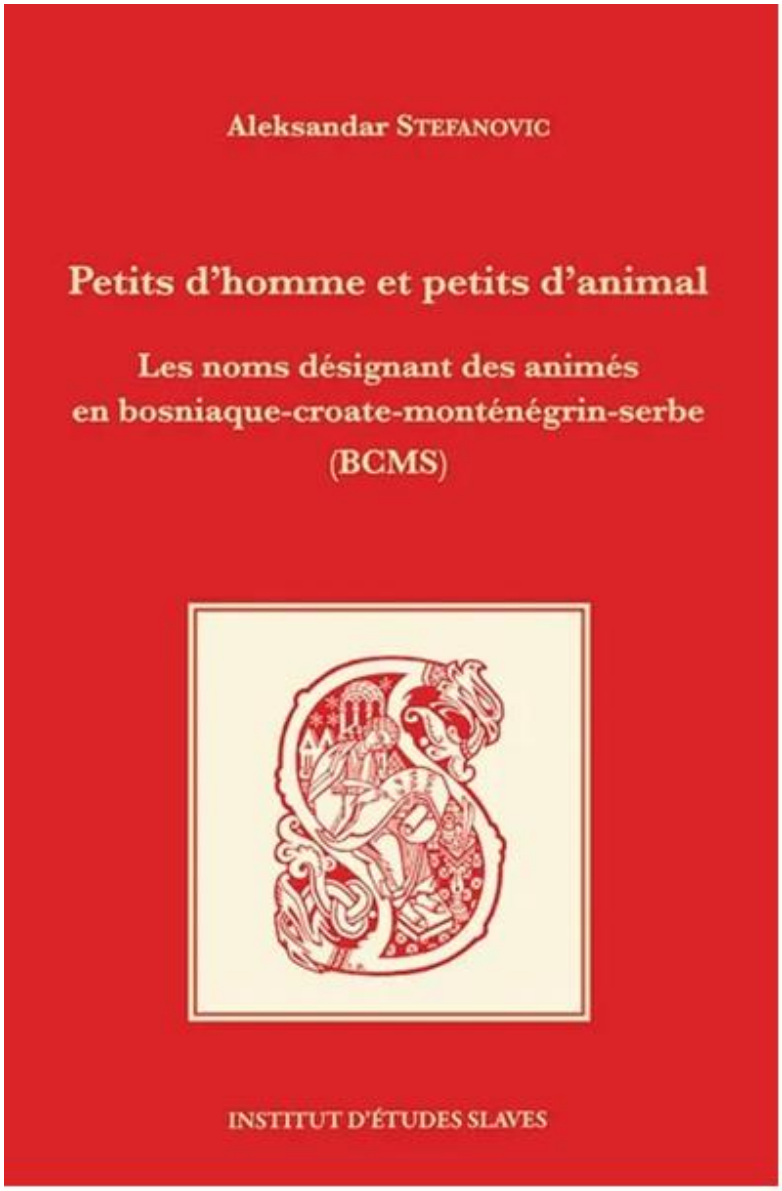

LIEUTENANT-COLONEL (OLRAT) JEAN-FRANÇOIS AMBLARD : OPERATION TANNENBAUM

Recension par le Capitaine de corvette (RC) Christophe DESBOIS[1]

Opération TANNENBAUM est le récit des trois journées qui auraient pu faire basculer le sort de la Suisse : les 25, 26 juillet et 27 juillet 1940.

Si ce plan d'invasion de la Suisse a bel et bien existé sur le papier – en représailles à la perte de 11 appareils allemands abattus sur le sol suisse – en revanche, il n'a jamais été mis en œuvre par Hitler, plus préoccupé par les enjeux de la Bataille d'Angleterre et de l'offensive à l'Est.

En deux cents et quelques pages, l'auteur nous livre une fiction historique bien documentée, qui met en scène à la fois des personnages réels ou fictifs, mais toujours crédibles, dont nous suivons tour à tour le cheminement psychologique selon un point de vue narratif qui se déplace au fil du récit, évitant ainsi de donner une vision trop subjective des événements.

Le récit quant à lui est rythmé par des chapitres courts, où l'on suit heure par heure l'enchaînement des événements comme les séquences d'un film. Depuis la tragédie du Ville-de-Lucerne jusqu'au dénouement final, on retient son souffle tout au long de cette épopée où les scènes de bataille très réalistes se succèdent, faisant la part belle aux tankistes et mettant à l'honneur la combativité et la ruse de ces officiers qui ont pris le commandement de la Résistance suisse face à la supériorité numérique et mécanique des Allemands.

On suit également en coulisses les tractations diplomatiques et les manœuvres politiques de ceux qui préféreraient soumettre leur pays au nouvel homme fort de l'Europe. L'auteur nous gratifie même d'un Appel du 18 Juin revisité à la façon suisse, ce qui ajoute encore au côté hyper-réaliste de cette fiction historique très agréable à lire, à recommander à tous les amateurs de récits de guerre dans la grande tradition de *Team Yankee*.

ISBN : 9782810010066 15 €

[1] *CECLANT Rayonnement – Brest*

LA TRADUCTION DE QUALITÉ

Par le Colonel (H) Donatien LEBASTARD
OLRAT ORQLE Expert
Licencié en Anglais

1. **La problématique**
2. **Le cadre normatif / les exigences de la norme ISO 17100**
3. **Les examens militaires de langue / cas de l'anglais**
4. **La réalité des traductions**
5. **Qualités et faiblesses des intervenants**
6. **Conclusion**

1. La problématique

Les personnes instruites que vous êtes ont étudié une langue étrangère, souvent l'anglais, au lycée et nombre d'entre vous ont continué de se perfectionner lors d'études supérieures. Cette langue étrangère vous est donc familière.
Le but de ce court article est cependant d'attirer votre attention sur les difficultés liées à la traduction, conversion écrite d'un texte source dans la langue cible, en particulier dans le domaine militaire.
Nous prendrons quelques exemples dans la langue de Shakespeare, la traduction du français vers l'anglais étant le cas le plus courant.

Pour commencer, il est souvent facile de deviner la nationalité de l'intervenant, dans les réponses à une question simple :

"*What are the traffic light colours?*"

- la plupart des Français répondront : *red, orange, green* ;
- mais les Britanniques diront : *red, amber, green* ;
- et les Américains : *red, yellow, green*.

La traduction peut donc révéler quelques surprises. Outre cet exemple simple pris dans la vie quotidienne, il existe de nombreuses autres sources de difficultés et donc d'erreurs, que ce soit dans la grammaire ou le vocabulaire. Dans ce dernier cas, la difficulté (faux-sens voire contresens) est accrue dès que l'on touche à un domaine terminologique particulier (économie, droit, industrie, médecine… et bien sûr la défense).
Dans ce contexte, la traduction de qualité doit satisfaire un certain nombre d'exigences. Comment s'assurer de la conformité à celles-ci ? En d'autres termes, peut-on garantir la qualité d'une traduction ?

Nos réflexions tenteront d'apporter des éléments de réponse en soulignant que celles-ci ne concernent que la traduction (écrite) et non l'interprétation (orale) qui demande d'autres qualités.

2. Le cadre normatif / les exigences de la norme ISO 17100

Cette norme européenne, relativement récente (2015) et intitulée « exigences des services de traduction » remplace la norme EN 15038 datant de 2006. Avec un objectif de qualité, la norme ISO 17100 intitulée contient des dispositions relatives aux prestataires de services de traduction (PST) professionnels concernant notamment les processus fondamentaux ainsi que le rôle et la qualification des acteurs.

Les processus fondamentaux

Ceux-ci peuvent se résumer dans les étapes d'une traduction, certaines n'étant pas obligatoires :

- préparation, choix du traducteur et du réviseur par le chef de projet, lecture et éventuelle correction du texte source, recherche documentaire ;
- traduction du document par le traducteur sélectionné et son autovérification ;
- contrôle 1/ révision /relecture (comparaison bilingue langue source/langue cible) ;
- contrôle 2/ révision spécialisée (monolingue par un spécialiste du domaine, éventuellement) ;
- correction avant l'impression (éventuellement) ;
- contrôle final et livraison de la traduction au client.

Les acteurs

Les compétences requises par la norme ISO 17100 pour les traducteurs incluent la compétence de traduction, la compétence linguistique et textuelle dans la langue source et dans la langue cible, la compétence en matière de recherche, acquisition d'informations et traitement, la compétence culturelle, la compétence technique et la compétence de domaine.
Les traducteurs et réviseurs doivent prouver qu'ils présentent les compétences professionnelles exigées par la norme en remplissant, au minimum, l'une des trois conditions suivantes :

- un diplôme (reconnu) d'études supérieures en traduction ;
- une qualification équivalente dans un autre domaine, plus un minimum de deux ans d'expérience documentée en traduction ;
- plus de cinq années d'expérience professionnelle documentée en traduction.

La norme EN 15038 incluait le traducteur, le réviseur et le relecteur-expert (si cela était jugé nécessaire). Or, deux nouveaux acteurs clés sont intégrés au processus dans la norme ISO 17100 : le client et le chef de projet :

- le client est encouragé à fournir toute liste terminologique, tout guide de style ou toute information utile concernant le projet ;
- le chef de projet coordonne la réalisation, contrôle l'ensemble du flux de travail et sélectionne le bon traducteur et le bon réviseur pour le projet.

Ce qui n'est pas précisé par la norme

- la norme ISO n'exige pas explicitement que la langue cible soit la langue maternelle du traducteur (en d'autres termes, qu'il soit un locuteur natif) ;
- la norme ISO n'exige aucun travail terminologique (par exemple, obtention ou

création de mémoires de traduction…) ;
- la collaboration entre traducteur et réviseur n'est pas prescrite ;
- la norme ISO n'exige pas de vérification par un réviseur-expert ;
- la norme ISO exige une analyse du texte source avant la traduction, mais la consistance d'une telle analyse n'est pas définie.

L'offre des prestataires de traduction

De nombreuses agences de traduction indiquent pouvoir fournir des services conformes à la norme avec des traducteurs locuteurs natifs. Cependant, concernant le domaine de la défense et, en particulier, de l'armée de terre, les références personnelles des traducteurs sont rares. Il importe donc que celles-ci soient vérifiées avant toute passation de commande.

3. Les examens militaires de langue / cas de l'anglais

Compte tenu de ce qui précède, dans la recherche de qualifications linguistiques dans le domaine militaire, un état des lieux est nécessaire. Actuellement cohabitent deux systèmes :

Les profils linguistiques standardisés (PLS)

Définis selon le document OTAN ATrainP-5, A2 de mai 2016, ils comportent 6 niveaux :

- niveau 0 - Aucune compétence ;
- niveau 1 - Compétence de survie ;
- niveau 2 - Compétence fonctionnelle ;
- niveau 3 - Compétence professionnelle ;
- niveau 4 - Compétence experte ;
- niveau 5 - Compétence du locuteur natif érudit.

Ces compétences se déclinent en compréhension & expression orale et compréhension & expression écrite et le profil se résume donc en une suite de 4 chiffres variant de 0000 à 5555.
Le niveau du traducteur donne donc une indication sur la qualité de sa traduction.
Les compétences militaires ne sont cependant pas décrites précisément, ce qui n'exclut donc pas des erreurs de terminologie.

Les examens militaires de langue (EML)

Ayant pris la suite des certificats militaires de langue (CML), ils comportent toujours 3 niveaux codifiés 1, 2 et 3 en langue écrite (E) et parlée (P).

Il faut cependant noter :
- la transformation des EMLP1/E1 en PLS2222, EMLP2/E2 en PLS3333, etc. ;
- la disparition des EML 1 et 2 pour les langues de catégorie A (anglais, allemand, espagnol, italien et portugais), remplacés par des équivalences ou les PLS ;
- le maintien des EML 3 (donnant le PLS 4444 par équivalence) ;
- le cas particulier de l'Anglais pour lequel les EML 3 cohabitent avec les examens PLS 4444.

Pour la langue anglaise, contrairement à l'ancien CMLE2, l'EML E2 témoigne d'une bonne pratique de l'anglais civil mais ne fait pas appel à des connaissances militaires spécifiques. Rappelons que cet EMLE2 peut être délivré après obtention d'une licence ou maîtrise, d'un TOEIC supérieur à 795/990…

Le CMLE3 sanctionne, selon le texte officiel, une très grande maîtrise dans la compréhension et la rédaction de sujets se rapportant à des problèmes spécifiques à l'armée de terre, à des problèmes interarmées et/ou à des problèmes généraux de défense.

Il fait appel à des connaissances sur :

- le travail d'état-major;
- l'organisation de la défense du pays étudié (ici *UK* ou *US*) ;
- l'armée de terre française ;
- le vocabulaire militaire interarmées ;
- les expressions idiomatiques spécialisées.

Si le niveau E3 atteste du niveau atteint à un moment donné, il n'est évidemment pas exclu que des détenteurs du niveau E2 puissent effectuer des traductions de qualité.
L'attribution de la qualification ORQLE (officier de réserve qualifié en langue étrangère) requiert pour le niveau Expert :

- E3P3 ;
- une expérience de 5 années dans un poste de linguiste ou une affectation dans un organisme multinational.

Ayant été très peu attribuée dans le passé, cette qualification ORQLE semble aujourd'hui tombée en désuétude.

4. La réalité des traductions

Un domaine spécifique

La traduction de textes du domaine militaire ne constitue pas une prestation courante. La plupart des agences de traduction donnent une liste des domaines connus. La défense n'y figure qu'occasionnellement, souvent groupée avec un autre domaine, tel que sécurité ou aéronautique. Or le vocabulaire militaire est très spécifique et requiert l'intervention de spécialistes. Le niveau de complexité est élevé ce qui peut être comparé à la traduction d'une œuvre littéraire.

Les versions françaises d'œuvres cinématographiques

Les films comme les séries télévisées ayant pour cadre le domaine militaire sont très souvent l'occasion d'erreurs.
Ainsi, pour le grade de *Gunnery sergeant* (grade spécifique de l'USMC, intermédiaire entre sergent-chef et adjudant dans le tableau de correspondance de l'OTAN), les traductions erronées suivantes ont été notées :

- sergent tirailleur ! *(Le maître de guerre* / *Heartbreak Ridge* avec Clint Eastwood), ce qui ne veut rien dire ;
- sergent instructeur (*Officier et gentleman* / *An officer and a gentleman* avec Richard Gere).

Notons que les traductions par sergent-chef ou adjudant, grade immédiatement supérieur, seraient correctes.

Observons à ce propos qu'un dictionnaire réputé (Collins) indique sergent d'artillerie, ce qui est inadéquat à deux titres :

- le *gunnery sergeant* peut appartenir à n'importe quel type d'unité (artillerie éventuellement, mais surtout infanterie qui est majoritaire) de l'USMC ;
- en français, l'appellation dans l'artillerie serait maréchal-des-logis-chef (appellation traditionnelle des armes dites montées / à cheval).

Soulignons enfin *Equipment* (matériel) est souvent traduit par équipement (*Le maitre de guerre*).

Communication en anglais de l'armée de terre

Dans son objectif de rayonnement, l'armée de terre communique en anglais sur différents supports, nous ne considèrerons cependant que ceux accessibles facilement par le grand public, en particulier :

- les divers sites internet, où il existe un onglet English, toutes les pages n'étant cependant pas traduites ;
- différentes revues, le plus souvent publiées par une arme ou une direction centrale.

Dans ces publications, différentes anomalies peuvent être relevées : vocabulaire courant, terminologie spécialisée, grammaire, manques d'homogénéité, lourdeurs de style, erreurs de mise en page…
Il est souvent facile de relier l'erreur constatée aux profils des intervenants, comme on le verra ci-après.

5. Qualités et faiblesses des intervenants

Les traducteurs locuteurs natifs non-experts du domaine

Les agences de traduction mettent un point d'honneur à proposer des locuteurs natifs, britanniques ou américains. Ceux-ci produisent habituellement un document sans fautes de grammaire ou d'orthographe, mais avec de fréquentes erreurs terminologiques.

Exemples :

- interarmées traduit par *interarmy* (au lieu de *joint*) ;
- compagnie de combat traduit par *combat company* (au lieu de *rifle company*).

Par ailleurs, la méconnaissance des sigles (même courants comme GTIA) est fréquente.

Les traducteurs connaissant le domaine militaire mais non-locuteurs natifs

La maîtrise de la langue anglaise laisse parfois à désirer, en particulier si le traducteur ne détient pas de qualification civile ou militaire. D'une part les phrases sont parfois lourdes, résultant d'une traduction mot à mot du français ; d'autre part des faux-sens peuvent être relevés par méconnaissance du vocabulaire courant.

Exemple : probabilité traduit par *likeliness* (similitude) au lieu de *likelihood.*

Les erreurs terminologiques sont plus rares, mais se produisent quand même par méconnaissance de l'armée du pays concerné.

Exemple : compagnie d'appui traduit par *heavy company* au lieu de *weapons company* (US) ou *fire support company* (UK).

Les erreurs terminologiques relevées sont parfois dues à des évolutions dans la langue cible.

Exemple : soutien traduit par *CSS* (*Combat service support*) (remplacé par *sustainment* dans l'US Army).

La compétence dans le domaine militaire ne peut être assurée que si le traducteur se tient régulièrement informé des évolutions terminologiques dans les armées concernées.

L'équipe : chef de projet /relecteur/réviseur/correcteur

Le manque de coordination dû à l'absence du chef de projet se manifeste le plus souvent par le manque de cohérence dans la traduction (surtout si plusieurs traducteurs interviennent).
Cette même anomalie se manifeste aussi en cas d'absence d'un relecteur ou réviseur, celui-ci étant aussi à même de corriger les éventuelles erreurs ou oublis.
Enfin le correcteur intervient à la mise en page avant impression. Si ce rôle n'est pas assuré, on peut constater des erreurs du type GTIAs devenu GTIAS à la mise en page.

Le donneur d'ordres (client)

Celui-ci intervient dans la qualité des prestations de différentes manières :
Tout d'abord, il doit préciser la langue-cible (anglais UK, US…). L'indication « en anglais OTAN » n'aide pas le traducteur, car les textes OTAN peuvent être rédigés en anglais britannique ou américain. La différence est flagrante pour les grades, ainsi sergent-chef sera traduit par *staff sergeant* (US) et par *sergeant* (UK). En outre, rappelons ici qu'un groupe de combat d'infanterie est commandé par un sergent en France, mais par un *staff sergeant* dans l'armée américaine et par un *corporal* dans l'armée britannique.
Le client doit aussi s'assurer de la qualité du texte source. Selon la complexité du texte source, le type de diffusion (de restreinte à diffusion publique sur internet) et les conséquences d'erreurs (incompréhension, atteinte à l'image), le niveau de qualité requis peut varier. Ainsi les enjeux déterminent la constitution de l'équipe (avec ou sans relecteur–expert) et les compétences des intervenants.
Ce niveau de qualité doit être en cohérence avec des délais réalistes et le coût qui augmente avec la qualité visée. Un faible prix ou un délai irréaliste favorisent des traductions de qualité médiocre.

Les aides à la traduction

La première aide terminologique à laquelle on pense est l'utilisation de glossaires (tels que l'EMP 60.641 ex-TTA 106 de l'armée de terre, ou l'AAP-06 de l'OTAN) ou encore de dictionnaires bilingues spécialisés (tels que ceux établis par notre camarade le LCL (H) JC.Laloire), ces références n'étant cependant pas exhaustives. Compte tenu de l'évolution des concepts, il importe d'une part de vérifier leur date d'établissement et d'autre part de se souvenir qu'il ne s'agit que d'une aide et non d'une garantie absolue. La solution recommandée au niveau expert reste la vérification dans la documentation officielle du pays concerné. Cette tâche peut toutefois être particulièrement chronophage.

L'aide fournie par les logiciels couvre un domaine plus large, citons notamment divers domaines d'utilisation :

- traduction directe (de Google à Systran…) ;
- mémoire de traduction (Déjà Vu…) ;
- vérification grammaticale (Grammarly…).

Ici encore, la liste d'exemples n'est pas exhaustive.

6. Conclusion

La qualité de la traduction repose sur les compétences professionnelles de chacune des personnes intervenant au cours du processus de traduction, principalement les traducteurs, réviseurs, et éventuellement relecteurs-experts, et correcteurs d'épreuves.

Ces compétences peuvent être justifiées par :

- la réussite à un examen (universitaire ou militaire) ;
- l'expérience documentée en traduction.

Afin d'éviter les anomalies mentionnées précédemment, il importe *a minima* de mettre en place l'organisation suivante pour assurer la qualité des prestations :

- un chef de projet assurant le contact et un dialogue constant avec le client, sélectionnant les traducteurs et réviseurs, assurant la cohérence d'ensemble ;
- un traducteur locuteur natif (à défaut ayant vécu ou effectuant de fréquents séjours dans le pays) répondant aux critères de la norme ;
- un réviseur compétent dans le domaine et répondant aux critères de la norme ainsi qu'ayant réussi aux EML ou PLS au niveau correspondant à la qualité de traduction recherchée ;
- éventuellement, un relecteur expert avec un niveau de compétences si possible supérieur.

Les officiers d'active (ou en retraite) et de réserve (sous ESR ou honoraires) qualifiés en langues étrangères peuvent donc répondre à ces exigences, l'ANOLiR (Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve) pouvant utilement coopérer sur ces sujets, en proposant des traducteurs, réviseurs ou relecteurs-experts dans diverses langues.

Ces quelques dispositions permettront d'éviter de nombreuses anomalies et d'améliorer la qualité des traductions. Toutefois, si elles donnent une assurance de qualité, elles ne peuvent pas garantir la perfection de celles-ci.
Une part non négligeable de la qualité des prestations reste également dans les mains du donneur d'ordres qui doit s'assurer de la qualité des données d'entrée et prendre en charge un coût de traduction correspondant à la qualité souhaitée.

ALGÉRIE : MISSION CONTROVERSÉE SUR LA MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Michel KLEN

En juillet 2020, le président de la République a confié à l'historien Benjamin Stora une mission sur *« la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie. »* Le chef de l'État lui a demandé de *« formuler avant la fin de l'année des recommandations en vue de favoriser la réconciliation entre les peuples français et algérien. »* Dans une démarche parallèle, le président algérien a nommé Abdelmajid Chikhi, directeur général du centre national des archives algériennes, pour mener *« un travail de vérité sur les questions mémorielles entre les deux pays. »*

Ces initiatives de Paris et d'Alger, censées améliorer les relations entre les deux nations, vont au contraire enflammer un débat houleux alimenté par deux contradictions : d'un côté la partialité et l'engagement politique à l'extrême gauche de B. Stora, de l'autre les exigences inadmissibles de A. Chikhi qui réclame des excuses de l'État français ! Ce travail historique est ainsi en passe de se transformer en une mise en accusation inique de la France et une séquence de repentance inutile, honteuse et très éloignée de la vérité des faits.

Des chargés de mission partiaux

Benjamin Stora est né en 1950 à Constantine. Avec sa famille, il s'est installé en métropole en 1962. Il n'avait alors que 12 ans. Il a donc vécu la guerre d'Algérie en tant qu'enfant et non en tant qu'acteur. Devenu un universitaire renommé, il se spécialise dans l'histoire de l'empire colonial de la France, en particulier l'Algérie.

À ce jour, il a rédigé une trentaine de livres dont un très remarqué « histoire des relations entre juifs et musulmans des origines à nos jours » (2013). Docteur en histoire puis en sociologie, professeur des universités, inspecteur général de l'Éducation nationale (2013-2018), président du conseil d'orientation de la cité nationale de l'histoire de l'immigration (musée de l'histoire de l'immigration) (août 2014-janvier 2020), cet intellectuel d'origine pied-noir possède un CV élogieux.

Toutefois, ce parcours intéressant ne peut pas en faire un observateur impartial de la colonisation française en Algérie en raison de ses prises de position en faveur des terroristes du FLN et de ses critiques acerbes à l'encontre de l'armée française et surtout des colons européens. De 1968 à 1984, Benjamin Stora a milité dans le groupe trotskiste, « l'alliance des jeunes pour le socialisme », le mouvement de jeunesse de « l'organisation internationale communiste » (AJS-OCI) dirigé par l'extrémiste communiste Pierre Lambert (l'un des dirigeants du mouvement trotskiste international et fondateur du courant révolutionnaire « lambertiste »).

Qui plus est, l'universitaire français missionné par le chef de l'État a fait partie du comité directeur de l'OCI de 1977 à 1984. Or l'OCI s'est longtemps manifestée comme l'un des vecteurs les plus virulents contre l'action de la France en Algérie. L'organisation d'extrême gauche a été également un fervent soutien du FLN, des porteurs de valise (condamnés par la Justice française) et des poseurs de bombes dans Alger. Elle a été à la pointe des campagnes appelant les jeunes du contingent à déserter ou à refuser de faire leur service militaire. Pendant la période où il militait à l'OCI, Benjamin Stora a écrit de nombreux textes de soutien au FLN et de condamnation de la colonisation française en Algérie.

Curieusement, cet historien n'a jamais réprouvé les enlèvements et les exécutions d'Européens (5 juillet 1962 à Oran), les opérations de vengeance sanguinaire contre les Harkis, les règlements de compte meurtriers au sein de la rébellion et surtout les massacres à grande échelle commis par les enragés de l'insurrection (août 1955 dans le Constantinois). Les analyses de cet idéologue engagé ont épousé la relecture de la présence française en Algérie par les mouvements indépendantistes. Beaucoup trop subjectif sur cette question émotionnelle, Benjamin Stora n'a travaillé pour l'essentiel que sur la mémoire algérienne pour laquelle il éprouve de l'admiration. Il ne connaît pas avec une précision suffisante la dimension militaire de la mémoire française de la guerre d'Algérie, une dimension qu'il a tendance à exécrer !

Laissons la traduction de ce constat à l'historien Jean Sévillia interrogé par *Le Figaro :* Les travaux et les jugements de Stora font de lui « un historien, non pas des mémoires, mais de la mémoire algérienne de la guerre d'Algérie ; et non un historien impartial ayant une connaissance des deux camps ou même des querelles internes à ces deux camps. C'est en cela que Benjamin Stora ne me paraît pas l'homme idoine, car son approche est trop ignorante de la mémoire européenne, de celle des Harkis... Il n'a pas suffisamment une vision d'ensemble : sa vision est partielle, donc partiale. » En somme, ce ne sont pas les qualités intellectuelles indéniables et le bagage culturel conséquent de ce « spécialiste » de l'Algérie qui sont en cause, mais c'est son parti pris idéologique qui le disqualifie pour cette mission ultra-sensible, une tâche qui exige une neutralité politique.

Pour sa part, le chargé de mission algérien **Abdelmajid Chikhi**, présenté comme un ancien combattant de la guerre d'indépendance, fait preuve d'exigences qui tournent parfois à l'arrogance. Sur les ondes de la radio nationale, il a accusé Paris de « livrer une lutte acharnée contre les composantes de l'identité nationale » à savoir la langue arabe, l'islam et les coutumes et traditions ancestrales. Le directeur général du centre national des

archives algériennes reproche aux « historiens laïques » d'avoir retracé l'histoire de l'Algérie en adoptant « l'approche du colonisateur. » Il demande la restitution de toutes les archives nationales détenues par Paris et des éclaircissements sur les disparus (il y a eu pourtant des disparus dans les deux camps) ainsi que sur les effets des campagnes d'expérimentation nucléaire au Sahara menées par la France entre 1960 et 1966. Dans sa logique rancunière, il exige même des excuses ! Et c'est là que le bât blesse.

L'œuvre de la France en Algérie

La colonisation française a pourtant accompli une œuvre remarquable dans de nombreux domaines. Dans le secteur agricole, il faut rappeler le défrichement de la Mitidja, une zone marécageuse insalubre infestée de moustiques et transformée par des colons venus du Sud-Ouest de la métropole en une riche plaine agricole.

Dans la sphère industrielle, il y a la découverte des gisements de pétrole et de gaz par des chercheurs et ingénieurs français. Cette manne économique a abouti à la mise en place d'une industrie énergétique performante qui procure aujourd'hui à l'État algérien plus de 90% de ses recettes d'exportation.

Dans ce bilan notable, il faut inclure le développement des infrastructures : routes, aérodromes, barrages, ports, télécommunications (avant l'indépendance, les techniciens français peuvent s'enorgueillir d'avoir installé 6 câbles sous-marins dont Alger-Marseille à 60 voies, et Oran-Perpignan à 80 voies, un faisceau hertzien de Bône à Grasse, les sahariennes avec 2 câbles souterrains et 4 faisceaux hertziens, 15 centraux et plus de 120000 postes téléphoniques[2]). À ces réalisations qui ont forgé le socle de l'économie algérienne, il faut ajouter l'œuvre colossale des médecins militaires et personnels soignants français (hôpitaux, centres sanitaires, laboratoires de recherche médicale, soutien aux populations rurales apporté par les équipes médico-sociales itinérantes EMSI, institut Pasteur à Alger, …). Toutes ces entités ont fait reculer la mortalité, en particulier infantile, d'une façon significative. Notons qu'entre 1830 et 1962, la population algérienne a été multipliée par quatre !

Qui a fait mieux ? Cette œuvre a alimenté une fierté légitime que le physiologiste Charles Richet, prix Nobel de médecine en 1913, a bien dépeint dans *L'œuvre médicale en Algérie* : « *Cette médecine franco-africaine doit susciter chez tout Français, pourvu qu'il soit normal, exactement l'inverse du complexe d'infériorité.* »

La France n'a pas à se repentir

Il est évident que les différents gouvernements qui se sont succédés à Paris ont très mal géré la problématique algérienne. Beaucoup d'erreurs, nourries par les palinodies des politiques, ont été commises. Mais une chose est sûre : en juillet 1962, après une fin de colonisation douloureuse, voire pathétique, la France a laissé à l'Algérie un pays viable et doté de solides atouts économiques.

Alors pourquoi s'excuserait-elle ? Dans ce cas, pourquoi la France ne demanderait-elle pas des excuses au FLN pour avoir violé les accords d'Evian en ne garantissant pas la protection des Européens et des Harkis dont bon nombre ont été enlevés ou massacrés ? L'écrivain algérien **Boualem Sansal**, réputé dans le monde entier et récompensé plusieurs fois par des prix prestigieux, a reconnu l'action de la France et s'est élevé contre cette attitude

[2] Michel KLEN, *La tragédie de l'Algérie française,* Dualpha.

morbide de repentance : *« je suis un iconoclaste qui dénonce les mensonges de la guerre de libération. […]. L'Algérie a été construite par la France dont elle porte les valeurs du XIXe. »* (*Le serment des barbares*).

Les relations compliquées entre la France et l'Algérie restent tendues. D'ailleurs comment pourraient-elles s'apaiser devant les provocations permanentes orchestrées par Alger. La plus humiliante est fournie dans l'hymne national algérien *Kassaman* (le serment), le seul hymne au monde qui contient des paroles résolument hostiles à la France. Extraits : « […]. ô France, le temps des palabres est révolu. […]. ô France, voici le jour venu où il te faut rendre des comptes ! Prépare-toi, voici notre réponse ! » Que dirait-on si notre « Marseillaise » comportait des menaces similaires à l'encontre des Algériens ? Les apôtres de la repentance dont Benjamin Stora est l'un des représentants les plus marquants n'ont jamais réagi à cette agression verbale qui est inscrite dans le chant solennel de l'Algérie.

Notre chère France, pays de **Verlaine** au cœur blessé d'une langueur monotone, est devenue sur fond de sanglots longs malade de son passé. Le processus est dangereux. Un siècle plus tôt, l'auteur **Ernest Renan** nous avait prévenus sur les risques encourus par une nation qui s'engage dans une situation malsaine de contrition continue sous le faux prétexte de recherche d'une vérité : *« Il est dangereux de lui demander de s'avouer seule coupable et de la vouer à une pénitence perpétuelle. »* Laissons la conclusion à **Daniel Lefeuvre**, le grand spécialiste de l'histoire coloniale, décédé en 2013 : *« Prétendre que les Français doivent faire acte de repentance pour expier la page coloniale de leur histoire et réduire les fractures de la société française relève du charlatanisme ou de l'aveuglement. »* (*Pour en finir avec la repentance coloniale,* Flammarion).

Les relations franco-algériennes n'ont pas à s'engluer dans une lamentable politique d'expiation qui empêche toute recherche de la vérité dans la sérénité. Elles doivent au contraire se débarrasser de l'encombrant complexe qui se joue sur la mélodie pesante du *« je t'aime, moi non plus. »*

BOUTIQUE

Notre association s'est dotée d'une série d'objets promotionnels. Les quatre articles présentés ci-dessous sont disponibles à l'achat. Pour cela, utiliser le bon de commande joint. Les frais de port ne sont à régler qu'une fois, y compris pour plusieurs objets. Pour l'achat de plusieurs objets différents, ce sont les frais de port du montant le plus élevé qui doivent être appliqués.

Médaille de l'ANOLiR

Il s'agit d'un tirage **simple face**. Médaille présentée en emballage 'luxe', écrin bleu dans un carton blanc. Dimensions 90mm (hauteur) x 80mm (largeur). Poids 320 Gr. (emballage compris). Dessin original du Lieutenant-colonel (OLRAT) Victor MATAOUCHEK, Trésorier d'Honneur de l'ANOLiR.
*'**On y distingue au recto** un sphinx, hérité de la campagne d'Égypte de Napoléon, durant laquelle fut créé le corps des Interprètes, se détachant sur le monde divisé des langues ; la courtépée symbole de l'Armée de Terre ; et un rayonnement dont chaque élément symbolise une langue parlée'.*

'Coin' de l'ANOLiR

Il s'agit d'une reproduction à l'échelle ½ (env.) de notre médaille, **double face** (verso : symbole de l'enseignement militaire supérieur, comme sur la médaille originale), livrée en sachet velours bleu imprimé (sphinx ornant un diplôme de linguiste militaire datant de 1950). Dimensions 42mm (hauteur) x 37mm (largeur). Poids 22 Gr. (emballage compris).

Cravate de l'ANOLiR

Il s'agit d'une réalisation de grande qualité (100% soie), fabriquée par une grande marque française (LR Paris). Le logo est celui décrit ci-dessus, et la teinte bleue se marie parfaitement avec une chemise de couleur blanche ou bleu clair.

Broche au sphinx

Cette réplique exacte de l'insigne des interprètes militaires de la 1° Guerre Mondiale mesure 32x30mm, et se fixe par 2 attaches type pin's.

BON DE COMMANDE

Règlement par chèque à l'ordre de l'ANOLiR
À faire parvenir au trésorier :

Philippe BALESCO
23 rue Foucher Lepelletier
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
pbalesco@hotmail.com

Le (Grade/Nom/Prénom) ……

Adresse : ……

……

Commande :

- …. Médaille(s) x **30 €** = - ….. Cravate(s) x **30 €** = - ……. Coin(s) x **10 €** = - ..... broche x **10€** =	…… …… …… ……
TOTAL :	……
+ PORT[1] : 1 Médaille : **6 €,** 2 ou 3 médailles **7 €** (colissimo) 1 Cravate **3,5 €,** 2 ou 3 cravates **4,5 €** (Lettre Max) 1 Coin **2,5 €,** jusqu'à 10 coins **3,5 €** (Lettre Max) 1 broche **2,5 €,** jusqu'à 10 broches **3,5 €** (Lettre Max)	……
TOTAL à régler :	……

[1] **Seul le montant le plus élevé doit être réglé**.
Ex : 1 médaille + 1 cravate + 1 coin = 6 € ; 1 cravate + 1 coin = 3.5 € ;

Bulletin d'Adhésion à l'ANOLiR

Règlement par chèque à l'ordre de l'ANOLiR
À faire parvenir au trésorier :
Philippe BALESCO
23 rue Foucher Lepelletier
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
pbalesco@hotmail.com

Nom :	Grade :
Prénom :	Date de nomination :
Date de naissance :	Actif / Honoraire :
Adresse	Région Terre :
Code postal	Affectation :
Bureau de distribution:	
Téléphones :	
Domicile :	Fax (domicile) :
Professionnel :	Fax (professionnel) :
Portable :	
E-mail :	
Profession :	
Employeur :	
1ère Langue :	Degré (Ecrit / Oral) :
2ème Langue :	Degré (Ecrit / Oral) :
3ème Langue :	Degré (Ecrit / Oral) :
Diplômes Civils :	
Autres spécialités militaires (ORSEM, IHEDN, STM...) :	
Autres associations dont vous êtes membre :	
Décorations :	

Participation 2021 :

- Dans les cadres : 30 Euros ***(déductible des impôts à 66 %)***
- Honoraire : 15 Euros ***(déductible des impôts à 66 %)***
- Abonnement Armée et Défense, revue UNOR : 18 Euros

Dossier de déclaration à la CNIL n° 314985
'En application de la loi du 06.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que :

- les réponses à ce questionnaire ne sont destinées qu'à l'ANOLiR et sont nécessaires à la gestion du fichier des adhérents ;
- vous êtes habilité à obtenir les informations recueillies au moyen de ce questionnaire et, le cas échéant, à demander toute rectification.

© ANOLiR

ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS LINGUISTES DE RESERVE
(ANOLiR)
CREEE EN 1928

'Des linguistes spécialistes de Défense'

Président : lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

La médaille qui illustre la couverture (recto et verso)
de cette publication a été dessinée par le
Lieutenant-colonel OLRAT (H) Victor MATAOUCHEK,
Trésorier d'Honneur de l'ANOLiR

On y distingue au recto un sphinx, hérité de la campagne d'Égypte de Napoléon, durant laquelle fut créé le corps des Interprètes, se détachant sur le monde divisé des langues ; la courtépée symbole de l'Armée de Terre ; et un rayonnement dont chaque élément symbolise une langue parlée.

Au verso, le symbole de l'Enseignement Militaire Supérieur.

******

L'ANOLiR, Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve, regroupe près de 300 OLRAT (Officier Linguiste de Réserve de l'Armée de Terre) ou IRAT (Interprète de Réserve de l'Armée de Terre), ou plus simplement Interprètes de Réserve. Elle existe depuis 1928 et est affiliée, par le biais de l'ANRAT (Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre) à l'UNOR (Union Nationale des Officiers de Réserve), qui fédère l'ensemble des Associations d'Officiers de Réserve. Notre association siège aux Conseils de l'ANRAT et de l'UNOR, aux différentes sessions de la CCRAT (Commission Consultative des Réservistes de l'Armée de Terre), et participe à autant de tables rondes que possible au niveau ministériel.

Parmi les membres de l'ANOLiR figurent des réservistes ayant effectué leur Service National (la grande majorité) en tant qu'interprètes, et maintenant travailleurs indépendants, fonctionnaires, enseignants, employés, cadres… et des linguistes issus de la 'nouvelle réserve' aussi bien que des ex officiers d'active (parmi lesquels 3 généraux). Ces différentes catégories sont représentées au Conseil d'Administration. Une bonne proportion d'entre eux réside à l'étranger ; l'ensemble est composé, bien entendu, de tous les grades et représente une trentaine de langues.

Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve
Créée le 5 octobre 1928,
affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
et à l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre

Ont contribué à ce numéro :

GAL (2S) Philippe AUGARDE
COL OLRAT (H) Donatien LEBASTARD
LCL (OLRAT) Charles BERTIN (directeur de la publication)
LCL (OLRAT) Michel KLEN
LCL IRAT (H) Pierre POUSSIN
LCL (OLRAT) Jean-Louis TROUILLON
CC (RC) Christophe DESBOIS
CDT (OLRAT) Walter PERRIN-COCON
CNE (OLRAT) Vianney MARTIN (responsable du Bulletin)

Toute correspondance concernant le Bulletin
est à envoyer à :

CNE (OLRAT) Vianney MARTIN
vianney.martin@yahoo.fr